



14ème législature

Question N° : 50025	De M. Marc Dolez (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Redressement productif		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique > grandes écoles	Tête d'analyse > école nationale supérieure des mines	Analyse > moyens financiers. dotations de l'État.
Question publiée au JO le : 18/02/2014 Réponse publiée au JO le : 11/04/2017 page : 2924 Date de changement d'attribution : 07/12/2016		

Texte de la question

M. Marc Dolez s'inquiète auprès de M. le ministre du redressement productif des restrictions budgétaires brutales que subit l'École nationale supérieure des mines de Douai, la baisse des dotations de l'État entre 2012 et 2014 étant estimée à 25 %. L'ampleur de ces coupes budgétaires est de nature à remettre en cause l'acquisition et la transmission des compétences et du savoir-faire de l'école précieusement acquis depuis de nombreuses années. C'est pourquoi il lui demande instamment de maintenir les moyens humains et financiers mis à la disposition de l'école des mines de Douai.

Texte de la réponse

Il convient de noter que la subvention pour charge de service public allouée à l'école des mines de Douai par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique est passée de 8 168 k€ à 7 244 k€ de 2012 à 2014 soit une baisse de 11,3 %, avant de se stabiliser (7250 k€ en 2016). Malgré cette baisse, conséquence des efforts budgétaires que doivent faire tous les services de l'État, la priorité a été donnée au maintien des effectifs notamment ceux dédiés à l'enseignement et à la recherche. Dans le même sens, les moyens octroyés pour permettre la rémunération des agents de l'État (crédit de titre 2) ont été quasi maintenus (- 9 équivalent temps plein pour l'ensemble des écoles des mines). La baisse significative des moyens généraux de fonctionnement a été, quant à elle, pour partie compensée par des mesures de rationalisation et de mutualisation avec les autres établissements du groupe Mines-Télécom (avec notamment une politique d'achat dynamique). Ces mesures n'ont remis en cause, ni la qualité de l'enseignement ni celle de la recherche. Comme l'ensemble des écoles des mines et des télécoms, l'école des mines de Douai reste très appréciée des candidats à leur inscription et des employeurs qui assurent à leurs diplômés des niveaux de rémunération appréciables.